



Conseil économique et social

Distr. générale
16 avril 2014
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Réunion des Parties à la Convention sur
la protection et l'utilisation des cours d'eau
transfrontières et des lacs internationaux

Groupe de travail de la gestion intégrée des ressources en eau

Neuvième réunion

Genève, 25 et 26 juin 2014

Point 5 de l'ordre du jour provisoire

**Initiative sur l'eau de l'Union européenne
et dialogues sur les politiques nationales**

Rapport sur la mise en œuvre, dans le cadre de l'Initiative pour l'eau de l'Union européenne, des Dialogues sur les politiques nationales axés sur la gestion intégrée des ressources en eau, l'approvisionnement en eau et l'assainissement

**Établi par la Commission économique pour l'Europe
et l'Organisation de coopération et de développement
économiques**

Résumé

Le présent document propose un tour d'horizon des objectifs et de l'état actuel des Dialogues sur les politiques nationales axés sur la gestion intégrée des ressources en eau, l'approvisionnement en eau et l'assainissement. Les Dialogues sur les politiques nationales sont le principal mécanisme opérationnel de l'Initiative pour l'eau de l'Union européenne dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale.

Les réalisations importantes au cours de l'année écoulée sont notamment les suivantes:

- a) L'élaboration d'un nouveau code de l'eau au Turkménistan;
- b) L'élaboration d'une nouvelle loi sur l'eau en Géorgie;

GE.14-21987 (F) 120514 260514



* 1 4 2 1 9 8 7 *

Merci de recycler



c) Les travaux menés à bien pour fixer ou mettre en œuvre des objectifs nationaux concernant l'eau et la santé en Arménie, au Kirghizistan, en République de Moldova et au Tadjikistan;

d) Les activités visant à renforcer l'utilisation d'instruments économiques pour la gestion de l'eau au niveau national (en Arménie, en Fédération de Russie et au Kirghizistan) et transnational (en Arménie, en Azerbaïdjan et en Géorgie);

e) L'introduction de nouveautés institutionnelles au Tadjikistan dans l'optique d'une meilleure application de la gestion intégrée des ressources en eau.

Le Groupe de travail de la gestion intégrée des ressources en eau est invité à étudier les progrès effectués dans la mise en œuvre du Programme relatif aux Dialogues sur les politiques nationales ainsi qu'à formuler ses observations et recommandations en vue de la mise en œuvre future de ces Dialogues.

À sa sixième session (Rome, 28-30 novembre 2012), la Réunion des Parties à la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux a décidé de poursuivre le processus des Dialogues sur les politiques nationales concernant la gestion intégrée des ressources en eau et d'inscrire des activités pertinentes dans le programme de travail pour 2013 (ECE/MP.WAT/37, par. 57 d)).

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Contexte et objectifs des Dialogues sur les politiques nationales	1–6	3
II. Activités et acteurs concernés	7–17	4
III. Mise en œuvre des Dialogues sur les politiques nationales jusqu'en avril 2014.....	18–56	6
A. Activités par pays	18–48	6
B. Activités de coordination et de communication	49–56	12
IV. Enseignements tirés et difficultés à venir.....	57–69	14
Annexe		
Financement des Dialogues sur les politiques nationales.....		17

I. Contexte et objectifs des Dialogues sur les politiques nationales

1. Les Dialogues sur les politiques nationales axés sur la gestion intégrée des ressources en eau, l'approvisionnement en eau et l'assainissement sont le principal mécanisme opérationnel de la composante de l'Initiative pour l'eau de l'Union européenne, qui se rapporte à l'Europe orientale, au Caucase et à l'Asie centrale. Cette Initiative, y compris sa composante relative aux pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale, a été lancée lors du Sommet mondial pour le développement durable, tenu à Johannesburg en 2002. Elle contribue à la bonne mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). La Commission économique pour l'Europe (CEE) est le partenaire stratégique pour l'appui aux Dialogues sur les politiques concernant la gestion intégrée des ressources en eau, et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) le partenaire stratégique pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement ainsi que pour les aspects financiers de la gestion des ressources en eau. Depuis 2006, les Dialogues ont lieu dans neuf pays en tout. La composante de l'Initiative pour l'eau de l'Union européenne relative aux pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale est actuellement présidée par la Roumanie.

2. Des Dialogues sur la gestion intégrée des ressources en eau ont été engagés en Arménie, en République de Moldova et en Ukraine en 2006, au Kirghizistan en 2008 et en Azerbaïdjan, en Géorgie, au Tadjikistan et au Turkménistan en 2010 et 2011. En 2013, le processus a été lancé au Kazakhstan. À ce jour, la CEE conduit donc des Dialogues sur les politiques nationales concernant la gestion intégrée des ressources en eau dans neuf pays.

3. Des Dialogues sur l'approvisionnement en eau, l'assainissement et/ou la dimension économique et financière de la gestion des ressources en eau ont lieu dans six pays: Arménie, Fédération de Russie (en 2010), Géorgie, Kirghizistan, République de Moldova et Ukraine. En 2012, le Dialogue a repris en Fédération de Russie et porte principalement sur la dimension économique et financière de la gestion des ressources en eau.

4. Les Dialogues sur la gestion intégrée des ressources en eau apportent aux pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale une assistance concrète pour renforcer la mise en œuvre de cette gestion. Les activités s'appuient sur les principes régissant la gestion intégrée des ressources en eau tels qu'ils figurent dans la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux de la CEE (Convention sur l'eau), le Protocole sur l'eau et la santé de la CEE et du Bureau régional pour l'Europe de l'Organisation mondiale de la Santé, la Directive-cadre sur l'eau de l'Union européenne (UE)¹ et d'autres instruments pertinents.

5. Les Dialogues sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement apportent aux pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale une assistance concrète en vue de la réalisation des OMD se rapportant à l'eau grâce à une amélioration du cadre juridique, institutionnel et réglementaire régissant l'approvisionnement en eau et l'assainissement et la gouvernance de ce secteur en général, conformément aux meilleures pratiques internationales et grâce au savoir-faire de l'OCDE.

6. Dans les pays où les Dialogues porte à la fois sur la gestion intégrée des ressources en eau, l'approvisionnement en eau et l'assainissement et/ou sur la dimension économique et financière de la gestion des ressources en eau, le processus est mis en œuvre de façon coordonnée par la CEE et l'OCDE. Dans certains pays, l'un des partenaires devient chef de

¹ Directive 2000/60/CE du Parlement européen et du Conseil établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau.

file et l'autre apporte sa contribution pour certaines questions. En Fédération de Russie, c'est l'OCDE qui est chef de file. Au Turkménistan, seule la CEE conduit le dialogue à l'heure actuelle.

II. Activités et acteurs concernés

7. Les Dialogues sur les politiques reposent sur les consultations menées avec les ministères, agences et institutions (y compris scientifiques et universitaires), organisations non gouvernementales (ONG), instances parlementaires et autres organismes nationaux et internationaux concernés. Le dialogue est généralement dirigé par un haut représentant du gouvernement, par exemple le ministre ou le vice-ministre de l'environnement, ou encore le Président du Comité d'État de l'eau. Dans chaque pays, des comités directeurs sont créés pour diriger et orienter le dialogue. Ils se composent de représentants des ministères, agences et institutions concernés, ainsi que d'ONG.

8. Les comités directeurs se réunissent au moins une fois par an au niveau national pour étudier les grandes questions relatives à l'eau et adopter des décisions concernant les Dialogues sur les politiques nationales. Les organisations internationales et les donateurs tels que l'UE, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la Banque mondiale, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), la Banque asiatique de développement (BASD) et les donateurs bilatéraux sont invités à prendre part aux réunions consacrées au Dialogue.

9. En plus de leur fonction première, qui est d'aider à l'élaboration de politiques de gestion intégrée des ressources en eau, d'approvisionnement en eau et d'assainissement, les Dialogues sur les politiques nationales et leurs comités directeurs sont devenus dans plusieurs pays des mécanismes nationaux de coordination pour les projets relatifs à l'eau exécutés sous les auspices d'organisations internationales (telles que la CEE, la Commission européenne, l'OCDE, le PNUD et la Banque mondiale) et de pays donateurs (tels que l'Allemagne, la Finlande, la Norvège et la Suisse). Ils contribuent ainsi à rationaliser l'utilisation des fonds disponibles.

Les Dialogues sur les politiques nationales axés sur la gestion intégrée des ressources en eau

10. Dans certains pays qui ont engagé un Dialogue sur les politiques nationales axé sur la gestion intégrée des ressources en eau, le dialogue inclut, sous réserve de la disponibilité des ressources, les volets suivants: établissement de rapports de situation, comprenant des programmes et projets nationaux et internationaux, et élaboration de feuilles de route pour parvenir à une gestion intégrée des ressources en eau. Ces documents sont importants pour éviter la répétition d'activités et assurer une communication et une coordination claires et transparentes avec les organismes nationaux et internationaux qui participent aux Dialogues sur les politiques nationales.

11. S'agissant du contenu, les «ensembles de mesures» (lois, stratégies, ordonnances ministérielles et plans de mise en œuvre) constituent un résultat important des Dialogues. Dans le choix des ensembles de mesures d'appui (sur la demande du pays participant), la CEE privilégie la mise en œuvre de ses instruments, tels que le Protocole sur l'eau et la santé, et s'attache prioritairement aux questions transfrontières y compris l'application de ses différentes directives (sur la surveillance et l'évaluation, la gestion des inondations, les changements climatiques, etc.). La mise en œuvre des stratégies et de la législation en la matière de l'UE, telles que la Plate-forme UE-Asie centrale, la Directive-cadre sur l'eau,

etc., constitue un autre cadre d'action important. La quantité de ressources disponibles détermine en grande partie le niveau d'ambition des ensembles de mesures.

12. En coordination avec la CEE ou dans le cadre de projets autonomes, l'OCDE encourage l'utilisation d'instruments économiques pour gérer les ressources en eau. Ces instruments économiques peuvent en effet accroître l'efficacité de la gestion de l'eau et promouvoir des options à moindre coût, orienter les ressources en eau là où elles sont nécessaires, et générer des recettes permettant de financer les institutions, infrastructures et services en rapport avec l'eau. Parce qu'ils favorisent la possibilité de réagir avec souplesse, les instruments économiques sont particulièrement adaptés pour faire évoluer les infrastructures et les services en fonction des changements climatiques, une tendance particulièrement présente dans le Caucase et en Asie centrale. La contribution de l'OCDE aux Dialogues sur la gestion intégrée des ressources en eau peut conduire, notamment, à l'élaboration de plans ou stratégies de gestion des bassins hydrographiques économiquement sensibles adaptés aux changements climatiques, à l'adoption de réformes efficaces des politiques tarifaires (pour l'irrigation, la production hydroélectrique et d'autres utilisations de l'eau) ou à l'élaboration de modèles économiques durables à l'intention des conseils de gestion des bassins hydrographiques et des associations de consommateurs.

13. Des thèmes tels que les plans stratégiques de gestion de l'eau fondés sur les principes de la gestion intégrée des ressources en eau (Directive-cadre sur l'eau de l'UE), la qualité de l'eau potable (Protocole sur l'eau et la santé), la gestion des eaux transfrontières (Convention sur l'eau) et l'adaptation du secteur de l'eau aux changements climatiques figurent en bonne place dans la liste des priorités des Dialogues sur les politiques axés sur la gestion intégrée des ressources en eau dans la plupart des pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale. Pour les pays d'Europe orientale, qui coopèrent étroitement avec l'UE à travers la politique européenne de voisinage et le Partenariat oriental, la mise en œuvre des principes inscrits dans la Directive-cadre sur l'eau de l'UE est souvent l'axe principal des Dialogues. L'application des principes de l'initiative de l'UE en faveur d'une diplomatie de l'eau revêt de même une grande importance dans toute la région.

14. Même si les Dialogues reposent sur la même méthodologie dans les différents pays, ils sont spécifiques à chaque pays lorsqu'ils sont axés sur la gestion intégrée des ressources en eau, s'agissant de la démarche employée pour en appliquer les principes, des questions de fond qu'ils abordent et de la dynamique du processus. La mise en œuvre dépend des objectifs de la gestion de l'eau dans chaque pays, du cadre législatif et institutionnel et de la situation politique et socioéconomique.

Les Dialogues sur les politiques nationales axés sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement

15. Les OMD concernant l'approvisionnement en eau et l'assainissement restent un objectif éloigné pour la plupart des pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale². Les pays de la sous-région ont souvent une infrastructure surdimensionnée, coûteuse et obsolète. S'il est vrai que plusieurs pays mobilisent l'attention des donateurs qui sont prêts à financer les investissements nécessaires à la reconstruction ou au développement des réseaux d'approvisionnement en eau et des usines de traitement des eaux usées, on ne sait pas précisément comment les services des eaux pourront assurer le bon fonctionnement et la maintenance des infrastructures nouvelles et existantes, les capacités et les ressources financières étant limitées.

² Pour une évaluation récente, voir OCDE, *Ten Years of Water Sector Reform in Eastern Europe, Caucasus and Central Asia*, OECD Studies on Water (septembre 2011), à l'adresse : 10.1787/9789264118430-en.

16. Dans ce contexte, l'OCDE s'efforce d'insuffler un certain réalisme financier dans les investissements et les plans d'action. Les Dialogues sur les politiques nationales axés sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement présentent aux gouvernements un ensemble de solutions permettant de tirer le meilleur parti des ressources disponibles et d'attirer de nouveaux investissements publics ou privés. En fonction de la demande du pays, le travail porte sur les domaines suivants: a) l'échelle à laquelle organiser les services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et les mesures d'incitation pour atteindre le niveau optimal; b) le modèle économique approprié pour les services des eaux, question particulièrement cruciale dans les zones rurales; c) une stratégie financière réaliste associant la tarification de l'eau et des mesures d'accompagnement pour en atténuer les conséquences sociales; et d) des plans d'investissement financièrement réalistes.

17. Les Dialogues sur les politiques nationales axés sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement s'appuient sur des projets pilotes, les meilleures pratiques internationales, des études et des modèles. Des analyses approfondies débouchent sur un processus global permettant aux différents acteurs de se rencontrer et d'échanger leurs points de vue. Des stratégies de financement et des plans d'assainissement, des feuilles de route pour réformer les systèmes d'approvisionnement en eau et d'investissement, des réformes des politiques tarifaires et des mesures d'accompagnement social figurent parmi les résultats de ces activités.

III. Mise en œuvre des Dialogues sur les politiques nationales jusqu'en avril 2014

A. Activités par pays

Arménie

18. Le Dialogue qui a débuté en Arménie en 2006 contribue à l'application des principes régissant la gestion intégrée des ressources en eau dans les cadres législatif et institutionnel nationaux. En 2010, la CEE et l'OCDE ont créé un Comité directeur commun pour le Dialogue axé sur la gestion intégrée des ressources en eau, ce qui permet plus de synergies et une meilleure coordination des activités. Le Comité directeur a tenu deux réunions en 2013. Un Plan pilote de gestion des bassins hydrographiques a été mis au point pour le bassin du Marmarik, conformément aux principes de la gestion intégrée des ressources en eau et à la Directive-cadre de l'UE sur l'eau, qui prévoit expressément les procédures et institutions requises. Les autorités arméniennes sont désormais équipées pour reproduire ce projet pilote et en étendre la portée.

19. Une note de synthèse intitulée «Summary of results and lessons learned from the implementation of the Armenian NPD on IWRM» a été publiée par la CEE en 2010³. Il est prévu de poursuivre le Dialogue sur la gestion intégrée des ressources en eau en y incorporant la dimension économique et financière de cette gestion et des projets pilotes dans le but de faciliter la poursuite de la mise en œuvre des principes de gestion intégrée des ressources en eau en Arménie.

20. En 2009, un projet de plan d'action qui vise à améliorer la santé en Arménie en établissant des objectifs destinés à garantir une gestion durable de l'eau, l'accès à une eau potable et un assainissement efficace a été proposé. Ce nouveau projet, qui vise à faciliter la mise en œuvre du Protocole sur l'eau et la santé, a débuté en décembre 2012 avec le concours de la Finlande. L'étude de référence a été achevée à la fin de 2013 et l'établissement d'objectifs nationaux devrait l'être dans le courant de l'été 2014.

³ Voir <http://www.unece.org/index.php?id=25663>.

21. Le Comité d'État arménien des systèmes hydrologiques a demandé la mise en route d'une nouvelle activité en vue d'élaborer une stratégie nationale pour un assainissement durable. Cette stratégie devrait contenir des orientations visant précisément à améliorer la couverture des systèmes de collecte et de traitement des eaux usées dans la population arménienne, et ceci d'une manière qui soit réaliste sur le plan financier. L'OCDE a lancé ce projet en juin 2013.

Azerbaïdjan

22. La première réunion du Comité directeur pour le Dialogue axé sur la gestion intégrée des ressources en eau en Azerbaïdjan a été organisée en octobre 2010. Ce Dialogue concerne principalement la mise au point d'une stratégie gouvernementale de gestion des ressources en eau (Stratégie nationale sur l'eau). La coopération avec la Géorgie voisine concernant les eaux transfrontières et, en particulier, la préparation d'un accord bilatéral pour la gestion des eaux transfrontières partagées de la Koura avec l'appui d'un projet mené dans le cadre de l'Initiative environnement et sécurité (ENVSEC), a également compté parmi les aspects importants du Dialogue sur les politiques nationales. En 2013, la CEE a lancé un projet pilote afin d'expérimenter la démarche adoptée pour l'évaluation thématique des interactions entre l'eau, l'alimentation, l'énergie et les écosystèmes dans le bassin transfrontière de l'Alazani/Ganykh, commun à l'Azerbaïdjan et à la Géorgie (voir ECE/MP.WAT/WG.1/2014/6). Le Dialogue sur la gestion intégrée des ressources en eau en Azerbaïdjan a été financé par la Commission européenne et l'OSCE. Le Gouvernement finlandais y a contribué en mandatant des experts pour l'élaboration de la Stratégie nationale sur l'eau. Au cours de sa troisième réunion, tenue en janvier 2014, le Comité directeur a arrêté une procédure pour l'adoption du projet de Stratégie nationale sur l'eau.

23. En 2011, l'OCDE a mis en œuvre un projet destiné à surveiller le fonctionnement du service des eaux, ce qui a contribué à améliorer le processus décisionnel concernant l'approvisionnement en eau et l'assainissement grâce à l'apport de données et d'analyses de bonne qualité. Les activités de l'OCDE comprennent des projets pilotes pour analyser les coûts et avantages transfrontières potentiels liés à l'amélioration de la gestion des ressources en eau ainsi que l'organisation d'une conférence régionale sur la sécurité de l'eau et les aspects économiques de la gestion intégrée des ressources en eau en Azerbaïdjan.

Géorgie

24. Le Dialogue sur les politiques nationales axé sur la gestion intégrée des ressources en eau a commencé en Géorgie en septembre 2010 par des rencontres entre le secrétariat de la Convention sur l'eau de la CEE et des représentants du Ministère de la protection de l'environnement et des ressources naturelles et d'autres acteurs. Le mémorandum d'accord sur la mise en œuvre du Dialogue a été signé par le Ministère de la protection de l'environnement et des ressources naturelles et la CEE en octobre 2011.

25. Ce Dialogue porte essentiellement sur trois thèmes majeurs: la préparation d'une loi nationale sur l'eau basée sur les principes de la gestion intégrée des ressources en eau et sur la Directive-cadre de l'UE sur l'eau; l'établissement d'objectifs pour la mise en œuvre du Protocole sur l'eau et la santé; et les activités transfrontières, y compris la coopération avec l'Azerbaïdjan voisin et l'adhésion à la Convention sur l'eau. La première réunion du Comité directeur (juin 2012), qui a été suivie d'un atelier réunissant les partenaires, a été consacrée à la nouvelle législation sur l'eau ainsi qu'à la Directive-cadre de l'UE sur l'eau, dans le contexte de l'Accord d'association UE-Géorgie actuellement en cours d'élaboration. Outre la subvention de l'UE, le Dialogue sur les politiques axé sur la gestion intégrée des ressources en eau en Géorgie a bénéficié d'une aide de la part du Gouvernement finlandais.

26. À l'automne 2013, le Groupe de travail interministériel avait achevé l'élaboration du nouveau texte de loi sur l'eau. Ce texte, ambitieux, introduit l'approche axée sur les bassins hydrographiques dans la gestion intégrée des ressources en eau et la délivrance d'autorisations et de licences pour l'utilisation et l'évacuation des eaux; il clarifie aussi les rôles des différentes institutions publiques associées à la gestion intégrée des ressources en eau. La loi devrait être adoptée en 2014. Au printemps 2014, la procédure de ratification du Protocole sur l'eau et la santé a débuté en Géorgie.

27. Une note de synthèse sur les résultats obtenus et les leçons tirées grâce à la mise en place du Dialogue sur la gestion intégrée des ressources en eau en Géorgie a été publiée en décembre 2013⁴.

Kazakhstan

28. Des missions préparatoires ont été menées au Kazakhstan en mai et septembre 2012 en vue de lancer le Dialogue sur les politiques nationales dans ce pays. La première réunion du Comité directeur, qui marquait le début de ce dialogue, a eu lieu en juin 2013. En décembre 2013, la première réunion en vue d'un Dialogue élargi a permis de débattre des résultats préliminaires des travaux en cours et du projet de programme de travail pour 2014-2015. Le Dialogue au Kazakhstan porte à la fois sur la gestion intégrée des ressources en eau et sur les questions d'approvisionnement en eau et d'assainissement.

29. Faisant suite à la hiérarchisation des activités au cours de la première réunion du Comité directeur, la CEE a aidé le Kazakhstan à analyser les avantages liés à l'adhésion au Protocole sur l'eau et la santé. Les résultats de cette analyse effectuée par un groupe d'experts national ont été présentés lors de la deuxième réunion du Comité directeur, en avril 2014. Le Plan de travail établi pour 2014-2015 dans le cadre du Dialogue a également été adopté à cette deuxième réunion.

30. Le premier ensemble de mesures qui sera mis au point avec l'aide de l'OCDE au Kazakhstan portera sur des modèles économiques durables d'approvisionnement en eau et d'assainissement dans les zones rurales et les villes de petite taille.

Kirghizistan

31. Au Kirghizistan, le Dialogue sur les politiques nationales a débuté en 2008. Concernant la gestion intégrée des ressources en eau, il a abouti à deux ensembles de mesures, dont le premier visait à réglementer la création d'un conseil de gestion du bassin du Tchou et le second consistait en un plan d'action en vue d'atteindre les OMD relatifs à l'eau grâce à la mise en œuvre du Protocole sur l'eau et la santé. Une stratégie de financement a par ailleurs été mise au point pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement dans le cadre du Dialogue, ce qui a ouvert la voie à un certain nombre d'avancées sur le plan institutionnel entre 2011 et 2014 (en particulier la création d'un organisme public responsable de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement en zone rurale comme en zone urbaine, l'établissement, en la matière, d'objectifs clairs et réalistes dans la Stratégie nationale de développement durable et la rédaction d'un document d'orientation sectoriel).

32. En 2011, un comité directeur commun pour les questions relatives à la gestion intégrée des ressources en eau, à l'approvisionnement en eau et l'assainissement a été créé. Le dialogue a porté sur: a) la mise en œuvre d'un système de gestion des bassins hydrographiques à travers l'élaboration d'un plan de gestion du bassin du Tchou; b) la fixation d'objectifs et de dates butoirs au niveau national dans le contexte du Protocole sur

⁴ Voir http://www.unece.org/fileadmin/DAM/env/documents/2013/wat/NPD_meetings/Georgia/ge_policy_brief_en_final.pdf.

l'eau et la santé (sur la base d'une étude préliminaire menée dans deux bassins hydrographiques pilotes, celui du Tchou et celui de l'Issky-Koul); et c) l'amélioration des instruments économiques de gestion des ressources en eau.

33. Un groupe de travail sur la formulation des objectifs dans le contexte du Protocole sur l'eau et la santé a tenu plusieurs réunions en 2012 et 2013. Les objectifs nationaux ont été approuvés par le Comité directeur en mars 2013 et officiellement adoptés en juin 2013 par voie d'ordonnance prise conjointement par le Ministre de la santé et le Ministre de l'agriculture et de l'amélioration du Kirghizistan.

34. Un groupe d'experts constitué pour servir d'appui au Conseil de gestion du bassin du Tchou a commencé à mettre progressivement au point le plan de gestion du bassin. En 2013, il a établi un rapport regroupant l'ensemble des données concernant le bassin. Au mois de mars 2014, l'évaluation de l'état des réservoirs d'eau du bassin avait été achevée. La première réunion du Conseil de gestion du bassin du Tchou s'est tenue en février 2013 et la deuxième est prévue pour l'été 2014.

35. Une note de synthèse reprenant les résultats obtenus et les leçons tirées grâce à la mise en place du Dialogue sur les politiques nationales au Kirghizistan entre 2008 et 2013 a été publiée⁵.

36. L'OCDE a surtout axé ses travaux sur l'amélioration des instruments économiques de gestion des ressources en eau dans le bassin de l'Issky-Koul et dans l'ensemble du pays. Un plan d'action à moyen terme a été établi sur la base des options de réforme proposées. Selon toute vraisemblance, ce plan sera soumis au Gouvernement kirghize pour examen et adoption éventuelle à l'été 2014.

37. De 2010 à 2014, le Dialogue sur les politiques nationales au Kirghizistan a bénéficié de l'appui de la CEE et du Gouvernement finlandais. Le Ministère danois des affaires étrangères a mandaté un expert international qui prête son concours pour l'élaboration de l'ensemble de mesures lié au plan de gestion du bassin du Tchou. Le Gouvernement norvégien a apporté un appui pour la formulation d'objectifs. Les travaux en rapport avec les instruments économiques de gestion des ressources en eau reçoivent l'appui de la Norvège, de la Suisse et de la Commission européenne (par le biais de sa Direction générale pour le développement et la coopération – EuropeAid).

République de Moldova

38. En République de Moldova, le Dialogue sur les politiques nationales axé sur la gestion intégrée des ressources en eau, l'approvisionnement en eau et l'assainissement a commencé en 2006. En 2009, un projet de décret gouvernemental a concerné la création d'autorités de gestion et de conseils de bassins hydrographiques. La nouvelle loi sur l'eau a été débattue au cours des réunions du Comité directeur. Cette loi, qui reprend les principes de la Directive-cadre sur l'eau de l'UE, a été adoptée par le Parlement en 2011. Le Gouvernement a également élaboré un ensemble de décrets d'application. Le Dialogue sur la gestion intégrée des ressources en eau se poursuivra de 2012 à 2015 avec le soutien de la Direction suisse du développement et de la coopération et portera essentiellement sur la surveillance de la réalisation des objectifs inscrits dans le Protocole sur l'eau et la santé. Le Centre d'échange d'informations sur le Protocole qui a été établi en octobre 2013 fait figure d'exemple pour toute la région. Ces activités sont réalisées en étroite coordination avec le Dialogue sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement.

⁵ Voir http://www.unec.org/fileadmin/DAM/env/water/publications/NPD_Publication_2013/NPD_IWRM_KG_2013_en.pdf.

39. La troisième phase de ce dernier Dialogue (en cours depuis la fin de 2011) a principalement porté sur deux sujets: l'adaptation de la Stratégie d'approvisionnement en eau et d'assainissement en fonction des changements climatiques, d'une part, et la mise au point de modèles économiques durables d'assainissement dans les petites villes et les villages de la République de Moldova, d'autre part. Ces activités ont été facilitées par l'OCDE et ont bénéficié du soutien de la Commission européenne (par l'intermédiaire de la Direction générale pour l'environnement et de la Direction générale pour le développement et la coopération – EuropeAid) ainsi que de l'Équipe spéciale de l'OCDE pour la mise en œuvre du Programme d'action pour l'environnement. Le Dialogue a contribué utilement à la révision de la stratégie gouvernementale en matière d'approvisionnement en eau et d'assainissement et à la stratégie nationale d'adaptation.

Fédération de Russie

40. Le Dialogue sur les politiques axé sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement, qui a été lancé en 2010 en Fédération de Russie, s'est concentré sur l'amélioration du cadre juridique, institutionnel et réglementaire régissant la participation du secteur privé à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement. Il a surtout permis de tirer des enseignements de la participation du secteur privé à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement en Fédération de Russie et dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale en général, et d'évaluer le cadre de la participation du secteur privé à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement, en les accompagnant dans chaque cas de recommandations. Les deux documents ont contribué utilement à l'élaboration d'une loi fédérale sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement, laquelle a été adoptée par la suite en 2011, et à l'amélioration de la loi fédérale relative aux accords de concession et des règlements subsidiaires correspondants. Le Dialogue sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement a bénéficié de l'appui d'Aidco (Commission européenne), de la Banque mondiale, de la Banque russe de développement (Vnesheconombank), *Evrasijskij* (grand opérateur privé) et de trois Directions de l'OCDE.

41. Une mission exploratoire en vue de la reprise du Dialogue sur les politiques en Fédération de Russie a été organisée en mai 2012. Des travaux ont débuté en 2013 concernant l'utilisation d'instruments économiques pour la gestion des ressources en eau au niveau régional en République de Bouriatie. Un groupe de coordination interministériel a été établi pour orienter les travaux en Bouriatie. L'OCDE a fait réaliser une étude sur les instruments économiques pour la gestion intégrée des ressources en eau en Fédération de Russie, laquelle a été publiée en octobre 2013. En 2014, le Dialogue sur les politiques consacré aux instruments économiques pour la gestion des ressources en eau en République de Bouriatie (bassin du lac Baïkal) se poursuivra et aura pour objet de rechercher des solutions permettant de concilier protection des ressources en eau et développement économique.

Tadjikistan

42. Le Dialogue sur les politiques nationales axé sur la gestion intégrée des ressources en eau a commencé au Tadjikistan en 2010. Sa principale spécificité est de servir d'appui à l'élaboration de la stratégie de réforme du secteur de l'eau, y compris l'édification de cadres juridique et institutionnel basés sur les principes de la gestion intégrée. Cette stratégie a été achevée au printemps 2013. Sa mise en œuvre a débuté à la fin de 2013 et le principal changement sur le plan institutionnel a consisté à séparer les fonctions liées à l'élaboration des politiques des fonctions opérationnelles. Le Groupe de travail juridique s'est attaché au second semestre 2013 à proposer les changements juridiques nécessaires à l'appui de la réforme institutionnelle. En décembre 2013, il a achevé un rapport détaillé sur

les modifications à apporter au Code de l'eau et à d'autres textes de loi importants pour la mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau⁶. Le Comité directeur a tenu deux réunions en 2012 et une en 2013. En 2013, une réunion a été organisée avec diverses parties prenantes.

43. Le renforcement de la coopération relative aux eaux transfrontières avec le Kirghizistan voisin et l'Afghanistan (gestion du bassin supérieur de l'Amou Darya) est un autre volet important du Dialogue. Entre 2010 et 2013, le Dialogue sur la gestion intégrée des ressources en eau au Tadjikistan a été financé par la Commission européenne et par l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ). Le Ministère danois des affaires étrangères a mandaté un expert international qui a aidé le Gouvernement tadjik à mettre au point la stratégie de réforme du secteur de l'eau.

44. L'OCDE a récemment été invitée à contribuer au Dialogue en cours et à la stratégie de réforme du secteur de l'eau, en renforçant le financement du secteur de l'eau au Tadjikistan grâce à la mise au point d'une politique tarifaire bien conçue. L'Autorité tadjike de lutte contre les monopoles, qui est chargée d'établir les tarifs de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement, est responsable de la réglementation économique. Elle a fait appel à l'OCDE pour accroître sa capacité dans plusieurs domaines. L'OCDE a alors organisé un atelier technique sur la tarification de l'eau au Tadjikistan en 2013, en mettant à profit les bonnes pratiques dans la région et dans le reste du monde.

Turkménistan

45. Au Turkménistan, la réunion de lancement du Dialogue sur les politiques nationales axé sur la gestion intégrée des ressources eau a eu lieu en décembre 2010 et a été suivie de la première réunion du Comité directeur en avril 2011. Dans le cadre de ce Dialogue, un groupe interministériel d'experts a été créé dans le but d'analyser la législation nationale à la lumière de l'adoption des normes inscrites dans la Convention sur l'eau de la CEE, et plus particulièrement des principes de gestion intégrée des ressources en eau qui y sont consacrés. En 2012, la CEE a organisé au Turkménistan deux missions au cours desquelles elle a tenu des consultations avec différents ministères et organismes en vue de faciliter la mise en œuvre des grandes orientations recommandées, ce qui a abouti, le 4 août 2012, à la décision du Parlement turkmène de voter l'adhésion du pays à la Convention sur l'eau.

46. En avril 2013 a été publié un rapport sur les possibilités d'adoption de l'approche fondée sur la gestion des bassins hydrographiques au Turkménistan⁷. Suite aux décisions prises à la deuxième réunion du Comité directeur, en septembre 2012, le groupe interministériel d'experts a entamé ses travaux sur le nouveau Code national de l'eau. Le groupe d'experts a tenu 12 réunions et établi un projet de nouveau Code de l'eau en 2013. Les changements législatifs prévus dans le secteur de l'eau ont été débattus à la quatrième réunion du Comité directeur en avril 2014. Entre 2012 et 2014, le Dialogue sur la gestion intégrée des ressources en eau au Turkménistan a bénéficié de l'appui de la Norvège, de la Commission européenne et de la GIZ.

Ukraine

47. En Ukraine, le Dialogue sur les politiques axé sur la gestion intégrée des ressources en eau a commencé à la fin de l'année 2007. Deux ensembles de mesures ont été mis au point dans ce cadre, à savoir: a) un projet de note de synthèse sur l'adaptation de la politique ukrainienne de l'eau en fonction des changements climatiques, basé sur le

⁶ Voir <http://staging.unece.org/index.php?id=35028> (en russe).

⁷ Voir http://www.unece.org/fileadmin/DAM/env/water/meetings/NPD_meetings/2013/Turkmenistan/TM_basins_report_EN.pdf

document de la CEE intitulé Lignes directrices sur l'eau et l'adaptation aux changements climatiques⁸; et b) des travaux préparatoires pour les projets visant à réduire les incidences des changements climatiques sur les ressources en eau du bassin hydrographique du Dniestr⁹. En outre, le Ministère de l'économie a reçu une proposition visant à harmoniser la législation nationale avec la Directive de l'UE relative à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation¹⁰. Ces ensembles de mesures ont facilité l'élaboration d'un projet pilote visant à réduire la vulnérabilité face aux inondations extrêmes et aux changements climatiques dans le bassin du Dniestr, lequel est en cours de réalisation (2010-2014) par la CEE, l'OSCE et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) dans le cadre de l'ENVSEC. La dernière réunion du Comité directeur créé pour le Dialogue sur la gestion intégrée des ressources en eau dans le cadre de la subvention de la Commission européenne a été organisée en novembre 2010.

48. L'OCDE a engagé un Dialogue sur les politiques nationales axé sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement en Ukraine en 2009, avec pour partenaire chef de file le Ministère ukrainien du développement régional, de la construction, du logement et de l'économie communale. L'OCDE a apporté un appui pour l'élaboration d'une feuille de route des réformes destinée à mettre en place un cadre juridique et institutionnel propice à une coopération intercommunale dans le secteur de l'eau. Un projet pilote relatif à des solutions de remplacement concernant l'échelle et la portée des systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement a été mis en œuvre dans deux régions (Tcherkassy et Kyiv) en 2011. Il est envisagé d'entreprendre de nouveaux travaux sur les mesures incitatives propres à promouvoir la coopération intercommunale en matière d'approvisionnement en eau et d'assainissement en Ukraine. De tels travaux présentent un intérêt pour la plupart des pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale, et il est possible d'en reproduire certains aspects.

B. Activités de coordination et de communication

Débat en séance plénière, consacré aux Dialogues sur les politiques nationales, à la troisième session de la Réunion des Parties au Protocole sur l'eau et la santé (Oslo, 26 novembre 2013)

49. Les activités à l'appui du Protocole sur l'eau et la santé réalisées dans le cadre des Dialogues sur les politiques nationales de l'Initiative sur l'eau de l'Union européenne ont été exposées à la troisième session de la Réunion des Parties au Protocole (Oslo, 25-27 novembre 2013). La délégation roumaine a présenté un exposé en sa qualité de Présidente du Groupe de travail pour les Dialogues sur les politiques nationales. Ces dialogues ont un rôle à jouer en matière d'eau et de santé en ce qu'ils facilitent l'établissement des objectifs et les échanges d'informations et retours d'expérience au niveau national par le biais des réunions que tiennent régulièrement les comités directeurs. Une coopération a été mise en place pour articuler les activités menées à bien dans le cadre des Dialogues et celles touchant à l'eau et à la santé actuellement réalisées au niveau national en Arménie, en Géorgie, au Kazakhstan, au Kirghizistan, en République de Moldova et au Tadjikistan.

⁸ Publication des Nations Unies, numéro de vente: F.09.II.E.14. Disponible à l'adresse <http://www.unece.org/index.php?id=11658>.

⁹ «Réduire la vulnérabilité face aux inondations extrêmes et aux changements climatiques» et «Changements climatiques et sécurité dans le bassin du Dniestr», voir <https://www2.unece.org/ehlm/platform/display/ClimateChange/Dniester>.

¹⁰ Directive 2007/60/CE du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2007 relative à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation.

Réunion annuelle du Groupe de travail de l'Initiative européenne sur l'eau pour l'Europe orientale, le Caucase et l'Asie centrale (Helsinki, 24 et 25 octobre 2013)

50. Les réunions annuelles du Groupe de travail de l'Initiative européenne sur l'eau pour l'Europe orientale, le Caucase et l'Asie centrale constituent une plateforme importante pour l'échange de données d'expérience entre les pays en ce qui concerne la mise en œuvre des Dialogues sur les politiques nationales. La réunion annuelle tenue à Helsinki les 24 et 25 octobre 2013 a rassemblé une cinquantaine de représentants de la région et de donateurs. Les débats se sont concentrés sur les possibilités offertes par la mise en place d'un nouveau cadre d'orientation mondial, y compris les futurs objectifs de développement durable de l'ONU, les interactions entre l'eau, le climat, l'alimentation et l'énergie, la croissance verte et l'initiative de l'UE en faveur de la diplomatie de l'eau. Les délégations ont approuvé à titre préliminaire le programme de travail CEE/OCDE pour 2014 correspondant à la composante de l'Initiative de l'Union européenne sur l'eau concernant l'Europe orientale, le Caucase et l'Asie centrale¹¹.

Édition 2013 de la Semaine mondiale de l'eau (Stockholm, septembre 2013)

51. Le Forum multipartenaires organisé à Stockholm par l'Initiative de l'Union européenne sur l'eau (4 septembre 2013), à l'occasion de la semaine mondiale de l'eau, a donné aux acteurs la possibilité d'être informés des faits nouveaux survenus dans le cadre de l'Initiative et d'étudier les perspectives de travail en rapport avec les interactions entre l'eau, l'énergie et la sécurité alimentaire. Les temps forts de l'Initiative dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale ont été présentés et les échos ont été positifs.

Activités de communication

52. En janvier 2013 a été publié le document intitulé *The European Union Water Initiative National Policy Dialogues: Achievements and lessons learned*¹². Cette publication rend compte des travaux entrepris dans le cadre des Dialogues sur les politiques nationales dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale et énumère les grandes réalisations, pays par pays. Disponible en anglais et en russe, elle est distribuée aux organisations partenaires, aux donateurs et aux acteurs de la région¹³.

53. Un bulletin contenant des renseignements actualisés concernant les Dialogues sur les politiques nationales assure la diffusion de l'information sur les Dialogues en cours dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale à l'intention des décideurs et des partenaires; il sert à promouvoir l'Initiative de l'Union européenne sur l'eau et à partager l'expérience accumulée dans ce contexte dans la région. Sept numéros de ce bulletin ont été publiés en anglais et en russe entre la mi-2011 et la mi-2014.

54. En novembre 2012, des brochures sur les Dialogues sur les politiques nationales axés sur la gestion intégrée des ressources en eau ont été imprimés en anglais et en russe¹⁴.

¹¹ Voir les documents de séance à l'adresse: <http://www.oecd.org/env/outreach/euwi-ecca-working-group-meeting-helsinki.htm>.

¹² Commission économique pour l'Europe, série de publications sur l'eau, document n° 6 (ECE/MP.WAT/38); disponible à l'adresse: http://www.unece.org/env/water/publications/euwi_npd.html.

¹³ Voir respectivement: http://www.unece.org/fileadmin/DAM/env/water/publications/NPD_Publication_2013/EUWI_NPD_Achievements_and_lessons_learned_High_Resolution_Eng_NEW.pdf et http://www.unece.org/fileadmin/DAM/env/water/publications/NPD_Publication_2013/EUWI_NPD_Achievements_and_lessons_learned_High_Resolution_Rus_NEW.pdf.

¹⁴ Consultable à l'adresse: <http://www.unece.org/env/water/npd/publications.html>.

Les sites Web de la CEE et de l'OCDE (www.unece.org/env/water/npd et www.oecd.org/water) sont régulièrement mis à jour. Ils donnent accès à des exposés présentés lors des réunions, à des comptes rendus de réunions et autres rapports, à des bulletins d'information et à des communiqués de presse. Ces deux sites sont largement utilisés dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale par tous ceux qui recherchent des informations sur les questions liées à la gestion intégrée des ressources en eau, à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement. Les communiqués de presse établis à la suite des réunions des comités directeurs sont régulièrement publiés par la CEE, en anglais et en russe, de manière à assurer la bonne visibilité des Dialogues sur les politiques nationales¹⁵.

55. En 2014, la CEE et l'OCDE ont publié ensemble une étude de référence sur la mise en œuvre des principes de la gestion intégrée des ressources en eau en Europe orientale, dans le Caucase et en Asie centrale¹⁶. Cette étude, qui dresse un bilan de situation dans neuf pays, s'appuie sur les réponses à un questionnaire fournies par des experts des pays visés. Un second rapport de référence est prévu pour la fin 2015.

56. L'OCDE et la CEE ont rédigé une brochure sur la réforme des politiques de l'eau en Europe orientale, dans le Caucase et en Asie centrale entre 2006 et 2013, afin de mettre en lumière les succès remportés dans la région grâce aux Dialogues sur les politiques nationales. Cette brochure sera publiée en mai 2014.

IV. Enseignements tirés et difficultés à venir

57. La mise en œuvre de l'Initiative de l'UE sur l'eau dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale à travers les Dialogues sur les politiques nationales axés sur la gestion intégrée des ressources en eau, l'approvisionnement en eau et l'assainissement a largement contribué à la mise en place des réformes du secteur de l'eau et à la réalisation des OMD se rapportant à l'eau. L'importance de l'Initiative de l'UE et le rôle des Dialogues sur les politiques nationales, qui contribuent très largement à promouvoir la réforme du secteur de l'eau, l'élaboration de stratégies et de législations modernes sur l'eau et la coopération intersectorielle ont été affirmés et salués lors de la septième Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe» (Astana, Kazakhstan, 21-23 septembre 2011)¹⁷.

58. L'élan politique insufflé par la Commission européenne et la présidence de la composante de l'Initiative sur l'eau de l'UE concernant l'Europe orientale, le Caucase et l'Asie centrale joue un rôle essentiel dans la mise en œuvre des Dialogues sur les politiques nationales. La participation des chefs de délégation de l'UE et du Représentant de l'UE pour l'Asie centrale aux réunions des comités directeurs a garanti et démontré l'importance de cet élan politique. La coopération étroite entre les activités menées dans le cadre des Dialogues, les délégations de l'UE et les ambassades des États membres de l'UE dans les pays, de même que la coordination entre ces activités et d'autres activités de l'UE (par exemple dans le cadre de la plateforme UE-Asie centrale et de l'Initiative diplomatique de l'UE en faveur de la diplomatie de l'eau) doivent être poursuivies.

59. L'expérience de la mise en œuvre des Dialogues a démontré qu'ils répondaient aux besoins des pays et qu'ils étaient particulièrement demandés: les pays dans lesquels les

¹⁵ Voir: <http://www.unece.org/env/water/npd/news.html>.

¹⁶ ECE/MP.WAT/44; disponible à l'adresse: http://www.unece.org/fileadmin/DAM/env/water/npd/Publications/2014/IWRM_Benchmarking_2013.pdf.

¹⁷ Voir ECE/ASTANA.CONF/2011/2/Add.1, par. 4 et ECE/ASTANA.CONF/2011/2/Add.2, par. 25 et 63.

Dialogues étaient censés prendre fin demandaient à ce qu'ils soient prolongés, et des pays qui, dans un premier temps, ne s'étaient pas montrés intéressés demandaient que des dialogues soient engagés (par exemple le Kazakhstan en 2012). Les donateurs et les organisations internationales sont également intéressés par les Dialogues sur les politiques, qui, dans de nombreux cas, leur offrent une plateforme pour partager leur savoir-faire et coordonner leurs initiatives.

60. La mise en œuvre d'ensembles de mesures (tels que les nouvelles réglementations gouvernementales) constitue l'un des principaux objectifs des Dialogues sur les politiques nationales. Pour autant, il convient de bien définir chaque ensemble de mesures et de ne pas faire montre de trop d'ambition.

61. Les thèmes des Dialogues sur les politiques évoluent avec le temps, reflétant ainsi l'évolution des besoins de chaque pays. Les Dialogues doivent prendre en compte et épouser les réformes engagées à différents niveaux. L'appui qui leur est apporté doit être suffisamment souple pour répondre aux nouvelles demandes.

62. Les Dialogues doivent porter sur les questions générales et non sur les questions techniques. Ils doivent être conçus comme des plates-formes nationales permettant aux représentants de l'ensemble des secteurs concernés et aux principaux partenaires de se réunir pour examiner la politique de l'eau.

63. L'instabilité politique qui règne dans certains pays destinataires est un des principaux sujets de préoccupation. Promouvoir un Dialogue sur les politiques et, au besoin (en cas de changement de gouvernement), le rétablir demandent beaucoup de temps et de ressources. La planification doit être suffisamment souple pour garantir une utilisation optimale des ressources et des processus dans les pays concernés. Il est possible, en tissant des liens avec un large éventail de décideurs dans chaque pays et en faisant intervenir les délégations de l'Union européenne dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale, d'atténuer les conséquences de l'instabilité politique dans la région.

64. Le dynamisme et l'engagement des acteurs nationaux sont importants pour garantir le succès des Dialogues sur les politiques nationales. La participation de représentants d'instances parlementaires et gouvernementales est essentielle à l'examen et l'adoption de nouveaux ensembles de mesures. Les ONG sont des moteurs importants pour débattre des réformes politiques et doivent pouvoir prendre une part active aux dialogues.

65. Une coordination efficace avec les partenaires de développement contribue fréquemment à assurer la durabilité à moyen terme des résultats des Dialogues sur les politiques: dans plusieurs cas, la Commission européenne et les donateurs bilatéraux ont donné suite à certaines actions prioritaires et répondu à certains besoins d'assistance technique recensés dans le cadre du Dialogue sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement. La coopération avec d'autres organisations internationales actives en Europe orientale, dans le Caucase et en Asie centrale est également importante pour que des réformes dans le secteur de l'eau soient mises au point et véritablement appliquées.

66. Les Dialogues sur la gestion intégrée des ressources en eau exploitent avec succès les multiples activités de la CEE, notamment: a) les activités menées dans le contexte des conventions de la CEE sur la protection de l'environnement, en particulier la Convention sur l'eau (par exemple, le programme de projets pilotes sur l'adaptation aux changements climatiques dans les bassins transfrontières) et son Protocole sur l'eau et la santé; b) le programme d'études de performance environnementale (EPE); et c) les projets et activités de la CEE sur le terrain, tels que ceux qui sont mis en œuvre par le Conseiller régional de la CEE pour l'environnement. Ces synergies doivent être préservées et développées. Les contacts directs et la coopération régulière de la CEE avec les gouvernements des pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale dans le cadre des différentes instances de l'ONU facilitent la réalisation de l'engagement pris par ces pays en faveur du Dialogue sur les politiques et en assurent la viabilité à long terme.

67. De même, les Dialogues sur les politiques nationales peuvent exploiter les travaux réalisés par l'OCDE dans le domaine de l'eau et tirer parti de l'abondant savoir-faire dont disposent en la matière les pays membres de l'OCDE. Il est à noter que les travaux actuellement menés par l'OCDE dans le domaine de l'eau portent sur les politiques destinées à améliorer la sécurité de l'eau; l'adaptation des politiques de l'eau et des infrastructures aux changements climatiques; la gestion écologique de l'eau; les mécanismes destinés à améliorer la répartition de l'eau; l'eau et l'urbanisation; et la participation du secteur privé à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement. Dans chacun de ces domaines, l'OCDE s'attache à faire le meilleur usage des ressources en eau et des ressources financières. Elle analyse les meilleures pratiques dans ses États membres et au-delà. Les synergies entre les Dialogues sur les politiques nationales et les travaux de l'OCDE dans le domaine de l'eau fonctionnent dans les deux sens: les Dialogues peuvent tirer parti de cet abondant savoir-faire et, à leur tour, fournir des données sur la manière de réformer des politiques de l'eau.

68. Il existe de plus en plus de synergies entre les activités de coopération nationale et les activités de coopération transfrontière et régionale dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale. Le nombre des activités entreprises à l'appui de la diplomatie de l'eau dans le cadre des Dialogues sur les politiques nationales et des politiques nationales tournées vers la coopération transfrontière avec les pays voisins ne cesse de croître. La coordination avec des initiatives régionales telles que le troisième Programme pour le bassin de la mer d'Aral offre des possibilités de promouvoir la coopération régionale à travers les dialogues nationaux.

69. Les Dialogues sur les politiques nationales sont des processus d'élaboration des politiques qui évoluent au fil du temps. Ils sont systématiquement définis pour plusieurs années et s'inscrivent dans une perspective à moyen ou à long terme. Il importe que l'appui financier corresponde à cette perspective. La contribution de la Commission européenne est essentielle: étant l'une des très rares institutions qui offre une assistance sur plusieurs années, elle contribue à la stabilité financière du programme. Les contributions financières de l'Allemagne, de la Finlande, de la Norvège et de la Suisse revêtent la même importance du fait de leur stabilité et de leur régularité.

Annexe

Financement des Dialogues sur les politiques nationales

1. En 2010-2014, les Dialogues sur les politiques nationales axés sur la gestion intégrée des ressources en eau et sur l’approvisionnement en eau et l’assainissement ont été financés par la Commission européenne, par des donateurs bilatéraux et par des organisations internationales.

2. Plusieurs gouvernements apportent une contribution aux Dialogues sur les politiques nationales axés sur la gestion intégrée des ressources en eau, menés sous la conduite de la CEE. Le Gouvernement finlandais a financé en 2012-2013 la poursuite du dialogue au Kirghizistan et la mise en place d’un dialogue en Géorgie. Le Gouvernement norvégien finance les activités menées dans le cadre du Dialogue sur les politiques nationales axé sur la gestion intégrée des ressources en eau au Turkménistan, ainsi que les activités liées à la formulation d’objectifs au Kirghizistan. Le Ministère danois des affaires étrangères a, par l’entremise de l’Agence danoise pour le développement international, mandaté des experts pour les Dialogues sur les politiques nationales axés sur la gestion intégrée des ressources en eau au Tadjikistan et au Kirghizistan. Par l’intermédiaire de la GIZ, le Gouvernement allemand a apporté une contribution supplémentaire pour financer des réunions au Kirghizistan, au Tadjikistan et au Turkménistan en 2013.

3. Pour la période en cours, s’agissant des Dialogues sur les politiques nationales axés sur l’approvisionnement en eau et l’assainissement, le Gouvernement norvégien apporte un appui aux travaux sur l’utilisation des instruments économiques pour la gestion des ressources en eau au Kazakhstan, au Kirghizistan et/ou au Tadjikistan, et le Gouvernement suisse aux travaux sur la gestion des ressources en eau au Kazakhstan, au Kirghizistan et/ou en Azerbaïdjan. L’Allemagne a renouvelé son appui aux travaux dans le domaine de l’eau dans le contexte de l’Équipe spéciale pour la mise en oeuvre du Programme d’action pour l’environnement.

Financement des Dialogues sur les politiques nationales en 2012-2015

(En euros)

<i>Gouvernement ou institution contributeur</i>	<i>OCDE-CEE</i>	<i>CEE</i>	<i>OCDE</i>
Union européenne (DG développement et coopération)	3 200 000 ^a	-	-
Gouvernement danois	-	40 000	-
Gouvernement finlandais	-	120 000	-
Gouvernement allemand (BMU)	-	-	200 000
Gouvernement allemand (GIZ)	-	30 000	-
Gouvernement norvégien	-	210 000 ^b	390 000 ^c
Gouvernement suisse	-	-	60 000 ^c
CEE	-	200 000 ^d	-
OCDE	-	-	sans objet
Total estimé	3 200 000	600 000	650 000

BMU = Ministère fédéral de l’environnement, de la protection de la nature et de la sécurité nucléaire.

DG développement et coopération = Direction générale pour le développement et la coopération (EuropeAid).

- ^a Période allant de février 2012 à janvier 2016.
- ^b Engagements pris pour la période 2013-2015.
- ^c Équivalent à la proportion d'un financement plus important consacré à des projets dans le domaine de l'eau dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale.
- ^d Estimation pour 2013-2015, y compris les contributions du personnel de la CEE émargeant au budget ordinaire.

4. Sur la demande de la CEE et de l'OCDE, la Direction pour le développement et la coopération de la Commission européenne (EuropeAid) a contribué au financement de la deuxième phase des Dialogues sur les politiques nationales, pour la période allant de février 2012 à janvier 2016 et pour un montant total de 3 202 854 euros. Ces ressources sont consacrées à la mise en œuvre des Dialogues sur les politiques nationales axés sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement et sur la gestion intégrée des ressources en eau dans 10 pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale: Arménie, Azerbaïdjan, Fédération de Russie, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, République de Moldova, Tadjikistan, Turkménistan et Ukraine. Si le Bélarus et l'Ouzbékistan devaient manifester leur intérêt pour des Dialogues, une partie des fonds devrait être utilisée pour lancer et mettre en œuvre les Dialogues sur les politiques nationales dans ces pays. Les principales activités prévues pour la deuxième phase sont, notamment, les suivantes: a) promotion au niveau national de l'engagement politique des pays en faveur de partenariats tournés vers l'action et l'innovation; b) établissement d'un socle analytique solide pour des dialogues sur les politiques portant sur des questions de fond: élaboration d'ensembles de mesures; c) établissement d'objectifs de référence et échange de données d'expérience; d) diffusion d'informations sur les projets et la participation des acteurs concernés. Outre les activités dans les pays, il est envisagé d'entamer des dialogues sur les politiques transfrontières axés sur la gestion intégrée des ressources en eau et d'autres activités régionales.

5. Ces contributions confèrent au programme une base solide. Des contributions supplémentaires de donateurs bilatéraux et d'autres institutions sont nécessaires pour garantir le succès des projets en cours et donner suite aux nouvelles demandes des gouvernements des pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale.